



Ordonnance de télécom CRTC 2008-310

Ottawa, le 5 novembre 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	321 (Aliant Telecom)	le 26 septembre 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	322 (Aliant Telecom)	le 26 septembre 2008
Bell Canada	7157	le 26 septembre 2008
Bell Canada	7158	le 26 septembre 2008
NorthernTel, Limited Partnership	262	le 24 septembre 2008
NorthernTel, Limited Partnership	263	le 26 septembre 2008
TBayTel	148	le 10 juillet 2008
Télébec, Société en commandite	374	le 24 septembre 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>